OCCUPATION PRIVATIVE DE LA VOIE PUBLIQUE DANS LE CADRE D'UN DEMENAGEMENT

Demande d'autorisation,

présentée en vertu des dispositions :

- ✓ **Des articles L 1311-1, L 2213-1, L2215-4 du Code Général des Collectivités Territoriales**
- ✓ **De l'arrêté municipal de septembre 1967**

A retourner <u>10 jours ouvrés</u> avant la date du déménagement

1. <u>Demandeur</u> :

Nom et prénom : _____

(photocopie recto-verso de la carte d'identité lorsque le demandeur est un particulier)

Adresse actuelle : _____

Nouvelle adresse : _____

Agissant en tant que :

☐ Particulier[1]

Tél : e -mail :

☐ Entreprise de déménagement[1] :

_____ Forme juridique : _____

Ayant son siège social à : _____

Tél : e-mail :

Cadre réservé à l'administration
N° de dossier : _____
Observations éventuelles

2. <u>Lieu d'installation</u> (adresse du déménagement) :

Rue/avenue _____N°_____

3. <u>Moyens mis en œuvre et positionnement sur la voirie:</u>

☐ **<u>Voiture</u>**

☐ sur le trottoir
☐ sur la chaussée
☐ dans une zone piétonne
☐ dans un parking
☐ sur un emplacement payant

☐ **<u>Camionnette</u>**

☐ sur le trottoir
☐ sur la chaussée
☐ dans une zone piétonne
☐ dans un parking
☐ sur un emplacement payant

☐ **<u>Camion</u>**

☐ sur le trottoir
☐ sur la chaussée
☐ dans une zone piétonne
☐ dans un parking
☐ sur un emplacement payant

☐ **<u>Nacelle</u>**

☐ sur le trottoir
☐ sur la chaussée
☐ dans une zone piétonne
☐ dans un parking
☐ sur un emplacement payant

☐ **<u>Elévateur</u>**

☐ sur le trottoir
☐ sur la chaussée
☐ dans une zone piétonne
☐ dans un parking
☐ sur un emplacement payant

☐ **<u>Autre</u>* (à préciser) :**

_____

☐ sur le trottoir
☐ sur la chaussée
☐ dans une zone piétonne
☐ dans un parking
☐ sur un emplacement payant

☐ Stationnement de véhicules : Nombre :_____(3 véhicules maximum)

Date de mise en place : _____ Durée approximative : _____(3 jours maximum)

Il n'est pas délivré d'autorisation sur le plateau piétonnier le samedi après-midi.

1 Merci de cocher la case correspondante
2 Mentions obligatoires

4. Mode d'emploi :

Ce formulaire est à remplir et à retourner à la Direction Voirie et conception urbaine **10 jours ouvrés avant la date du déménagement**. Il donne droit à l'attribution d'un carton de stationnement gratuit pour les endroits où le stationnement est payant ainsi qu'à un arrêté de circulation, si la situation le demande, **dans la limite de 3 jours maximum.**

ATTENTION Toute occupation gênante de la voie publique fera l'objet d'un procès-verbal établi par les services compétents. Est notamment considérée comme telle, toute occupation pour laquelle aucune demande n'a été faite.

Mention est faite que la Ville de Mulhouse ne réserve aucun emplacement sur la chaussée et ne fournit pas les panneaux d'interdiction de stationner.

5. Période d'occupation :

Les dates :

- de mise en place de l'installation,
- de modification de la période
- d'enlèvement de l'installation

sont à signaler, dans les meilleurs délais, à la direction Voirie et conception urbaine, à l'adresse indiquée ci-dessous.

A défaut, ces dates sont déterminées unilatéralement par l'administration municipale sur le rapport de l'agent assermenté chargé de la surveillance de la voie publique.

L'autorisation ne peut excéder 3 jours et l'accès au plateau piétonnier n'est pas accordé le samedi après-midi.

Le demandeur :

- sollicite de Madame le Maire de la Ville de Mulhouse l'autorisation de mettre en place l'installation décrite dans la présente demande,
- s'engage à respecter les contraintes évoquées dans l'arrêté,
- **accepte la diffusion de l'autorisation** sur le site internet de la Ville dans le cadre de la publicité des actes **(incluant les données personnelles).**

Date : …… Signature du demandeur :

Mulhouse

Ce document est à retourner :

Mairie de Mulhouse - Direction Voirie et conception urbaine
Mail : service.voirie@mulhouse-alsace.fr
☎ 03 89 32 58 90
Bureaux : 34 rue Lefebvre – 68100 Mulhouse